

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Portfolio Global Bond

Classe d'actions : A EUR Acc

Code ISIN : LU0336083497

Description : Carmignac Portfolio Global Bond est un compartiment de Carmignac Portfolio, une SICAV de droit luxembourgeois. Il satisfait aux conditions énoncées dans la Directive 2009/65/CE et est enregistré auprès de la CSSF sous le numéro 2530.

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion Luxembourg, 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg est une société de gestion d'OPCVM agréée par la CSSF. Pour plus d'informations, nous vous invitons à téléphoner au (+352) 46 70 60 1.

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Date de production du DIC : 09/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type : Carmignac Portfolio Global Bond est un compartiment distinct de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM.

Objectifs : L'objectif du compartiment est de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à trois ans, grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire axée sur la mise en place de positions stratégiques et tactiques ainsi qu'à des arbitrages sur l'ensemble des marchés de devises et de taux internationaux. L'indicateur de référence est l'indice JP Morgan Global Government Bond, calculé coupons réinvestis.

La recherche de surperformance repose sur plusieurs moteurs de performance : - les stratégies sur les marchés de crédit par une allocation aux obligations d'entreprises et aux crédits émergents, - les stratégies sur les taux d'intérêt, le compartiment pouvant investir dans des obligations indexées sur l'inflation ou des emprunts d'Etat de l'univers d'investissement - les stratégies sur les devises, en s'exposant aux principales monnaies internationales composant son univers d'investissement. Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la valeur relative entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés. L'univers d'investissement est international (pays émergents inclus). Le compartiment est investi principalement en obligations internationales.

Le compartiment utilise des instruments dérivés aux fins de couverture ou d'arbitrage ou afin de prendre des positions sur les risques suivants (directement ou via des indices) : devises, obligations, crédit (dans la limite de 30% de l'actif net), actions (tous segments de capitalisation), ETF, dividendes, volatilité, variance (n'excédant pas, pour ces deux derniers, 10% de l'actif net) et matières premières. Les instruments dérivés utilisés sont les options (classiques, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forwards), les swaps (y compris les swaps de performance) et les CFD (contracts for difference), sur un ou plusieurs sous-jacent(s). L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par l'effet de levier attendu (calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture), qui s'élève à 500%. Celui-ci pourrait être supérieur dans certaines conditions. La VaR relative maximum est plafonnée à 2. La sensibilité globale du portefeuille obligataire est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 20% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée réglementés complexes, mais homogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus. Le compartiment peut être investi dans des parts ou actions de fonds de placement dans la limite de 10% de son actif net.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire :

- **Risque de crédit :** le compartiment est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

Ce compartiment est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du compartiment est essentiellement indépendant de l'indicateur. La stratégie d'investissement du compartiment ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

Durée : La SICAV a été créée le 30/06/1999 pour une durée illimitée. Le compartiment a été lancé le 13/12/2007.

Type d'investisseur de détail auquel le produit est destiné : En raison de son exposition au marché obligataire, ce compartiment s'adresse à un investisseur, personne physique ou morale, qui souhaite diversifier ses investissements tout en bénéficiant des opportunités de marchés au travers d'une gestion réactive des actifs sur une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de sa situation personnelle et familiale, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent.

L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 18h00 CET/CEST et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VNI de la veille

Le Dépositaire du compartiment est BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg. Cette action est une action de capitalisation.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com, directement auprès de l'initiateur ou sur le site www.fundinfo.com. Les informations relatives aux performances passées des dix dernières années lorsque la donnée est disponible et les calculs des scénarios de performances passés publiés mensuellement sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

- **Risque de contrepartie :** le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré
- **Risques liés à la Chine :** l'investissement dans ce compartiment comporte des risques liés à la Chine, et notamment à l'utilisation du Stock Connect, un système qui permet d'investir sur le marché des « actions A » à travers une entité basée à Hong Kong agissant en tant que nommée du compartiment. Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des risques spécifiques à ce système et des autres risques liés aux investissements en Chine (CIBM, statut RQFII, etc.), tels que détaillés dans le prospectus

- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent souffrir momentanément d'un manque de liquidité. Ces distorsions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de formation des prix dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

La période de détention recommandée est de 3 ans.

Si le compartiment est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépendra des performances futures du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les moins bonnes performances, les performances moyennes et les meilleures performances du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:

3 ans

Exemple d'investissement:

10000 EUR

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9170 EUR	8590 EUR
	Rendement annuel moyen	-8.30%	-4.94%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9210 EUR	9020 EUR
	Rendement annuel moyen	-7.90%	-3.38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10210 EUR	10850 EUR
	Rendement annuel moyen	2.10%	2.76%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12300 EUR	13080 EUR
	Rendement annuel moyen	23.00%	9.36%
Montant investi au fil du temps		10000 EUR	

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre la somme que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Pour votre protection, les actifs du compartiment sont confiés à une société distincte, un dépositaire, afin que la capacité du compartiment à effectuer les versements ne soit pas compromise par l'insolvabilité de l'initiateur. En cas de clôture ou de liquidation du compartiment, les actifs seront liquidés et vous recevrez une juste part du produit éventuel de la liquidation mais vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement. Il n'existe aucun mécanisme d'indemnisation ou de garantie pour compenser, en tout ou en partie, cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Pour cette classe d'actions, la commission de conversion est plafonnée à 1,00%.

Frais au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	626 EUR	1186 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6.3%	3.7% Chaque année

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts.

Composition des frais

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,0% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne en charge de la vente de celui-ci est en droit de le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	125 EUR
Coûts de transaction	0,9% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,1% Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.	13 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Etant donné l'exposition du compartiment au marché obligataire, la durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Vous devez être prêt à rester investi pendant 3 ans. Toutefois, vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, il se peut que votre droit à demander le rachat de votre investissement soit suspendu.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Pour formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils à son sujet ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse complaints@carmignac.com, par courrier adressé au 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg ou par téléphone en composant le numéro (+352) 46 70 60 1.

Dans tous les cas, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement l'objet de cette réclamation. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet www.carmignac.com.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du compartiment, la dernière version du DIC, ainsi que le dernier rapport annuel et, le cas échéant, les informations relatives aux performances enregistrées lors des dix dernières années peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur (www.carmignac.com), directement auprès de ce dernier ou sur www.fundinfo.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du promoteur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Carmignac Gestion Luxembourg ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le compartiment peut comporter d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : www.carmignac.com.

Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».